

A JOINDRE IMPERATIVEMENT A L'OFFRE**Identification de la consultation**Numéro de la consultation : **PRSG26-001**Objet de la consultation : **PRESTATIONS DE SERVICES DE NETTOYAGE ET BIO-NETTOYAGE DES LOCAUX POUR L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE DE LA SARTHE****Attention :**

Il est rappelé que **le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché** ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement l'entrepreneur quant au respect des moyens mis en œuvre pour l'exécution de ses prestations.

Les entreprises doivent indiquer, **par item**, les dispositions qu'elles comptent adopter **en complément des conditions figurant au cahier des charges**.

INFORMATIONS GENERALES :

Identification de l'entreprise (raison sociale, adresse, SIRET)	EPSM 20 avenue du 19 mars 1962 - 72703 Allonnes SIRET 26720106900015
Nom de la (des) personne(s) en charge de l'exécution du marché	REMIOT FANNY Responsable service hôtelier ROLLE LAETITA Coordinatrice service hôtelier
Tel / Fax / e-mail de la (des) personne(s) en charge de l'exécution du marché	02 43 43 51 51 poste 8103 ou 8157 06 20 77 82 66

INFORMATIONS TECHNIQUES :**ITEM 1 : Pertinence des organisations œuvrant sur sites**

Description de l'organisation proposée en adéquation avec l'organisation de l'établissement (par secteur et par site) avec prise en compte des protocoles de l'établissement : composition, missions, qualifications
Précisez les procédés d'exécution envisagés : fiches méthodes, fiches de postes, planning d'exécution par bâtiment, déploiement.
Transmettez les protocoles d'entretien.

ITEM 2 : Pertinence du pilotage du marché et encadrement sur site

Précisez :

- les mesures prévues pour l'encadrement de ces équipes d'intervention (incluant les CV du manager et du suppléant)
- la politique de Ressources Humaines (gestion du personnel, gestion de l'absentéisme, formation du personnel dont volume horaire prévu, accueil et suivi des salariés, taux de turn over)
- les principales mesures prévues pour assurer l'hygiène et la sécurité sur les sites (vêtements de travail, habilitations, formations spécifiques,).

Expliquez les ratios en termes d'heures œuvrantes et non-œuvrantes (sur site) par rapport à l'organisation proposée

Précisez le nombre d'heures œuvrantes annuel informatif par bâtiment

Précisez le nombre d'heures non-œuvrantes annuel informatif par bâtiment

ITEM 3 : Pertinence de la dotation en matériels et des produits

Précisez les moyens en matériels mis en place pour l'exécution du marché

Précisez les produits mis en place pour l'exécution du marché

ITEM 4 : Gestion de la qualité

Décrivez le plan d'assurance qualité spécifique précisant les méthodes utilisées, pour assurer l'exécution et le suivi des prestations : y compris la présentation détaillée de l'outil utilisé pour le contrôle des prestations, Outil de suivi de traçabilité des tâches, nombre de contrôles, exemple de rapport

ITEM 5 : Planning et organisation du démarrage du marché

Décrivez le planning et organisation du démarrage du marché

ITEM 6 : Politique Interne de réduction des impacts de la prestation sur l'environnement

Décrivez :

- Les actions mises en place pour faciliter les déplacements des collaborateurs et pour les sensibiliser aux risques et / ou aux impacts environnementaux associés
- Les actions mises en place pour réduire l'impact environnemental de la prestation : produits, consommation d'eau et d'énergie, réduction des déchets

ITEM 7 : Politique interne sociale en lien avec la prestation : insertion/ formation professionnelle, respect des droits de l'homme, personnes à mobilités réduite, garantie de rémunération équitable

Décrivez :

- les actions de prévention liées à la santé et sécurité au travail
- la politique de recrutement et d'intégration des nouveaux collaborateurs, la politique d'évolution des postes ou des carrières au sein de l'entreprise
- la politique de formation élaborée en tenant compte des besoins, de l'adaptation des compétences dans le cadre du maintien dans l'emploi et de l'évolution des collaborateurs
- la mise en place des mesures spécifiques destinées à favoriser une meilleure organisation du temps de travail des collaborateurs
- la mise en place de mesure pour promouvoir le travail en continu et/ou en journée
- la politique d'insertion professionnalisante.
- Les actions mises en place pour promouvoir la diversité et l'égalité